

# Newsletter n°90

Janvier, février, mars 2024

المفقودون DISTARUS  
ون DISTARUS  
المفقودون DISTARUS  
المفقودون DISTARUS  
المفقودون DISTARUS  
المفقودون DISTARUS

Collectif des  
Familles de  
Disparus en  
Algérie



## DE NOUVEAU CIBLE PAR LA REPRESSION DU GOUVERNEMENT ALGERIEN

### La conférence sur la justice transitionnelle du 29 février

Le 29 février dernier devait se tenir la conférence sur la justice transitionnelle, programmée et organisée par le CFDA dans les locaux de SOS Disparus, à Alger. Cet événement devait être animé par de nombreux avocats et militants pour les droits humains et avait, pour finalité, de sensibiliser le public aux questions complexes de la justice transitionnelle en Algérie. En effet, devait participer à l'événement Me Adnane Bouchaib, Noureddine Ahmine, Zakaria Benlahrech, Abdelghani Badi et Nabila Smail, ainsi que la Présidente de l'association Djazairouna des victimes du terrorisme de la région de la Mitidja, Cherifa Kheddar, et la

Présidente du Collectif des familles de disparu(e)s (CFDA), de SOS Disparus et de la Fédération Euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées (FEMED), Nassera Dutour.

Toutefois, les autorités algériennes en ont décidé autrement en déployant un dispositif disproportionné, inadapté et injustifié des forces spéciales autour du bâtiment au sein duquel se trouve les locaux de l'association. Les forces spéciales étaient accompagnées d'une armada de policiers en civil et des voitures banalisées à vitres teintées. De ce fait, l'accès au bâtiment a été bloqué et interdit pour les intervenants ainsi qu'aux familles de disparu.e.s venues assister à la conférence. La police aurait invoqué une « décision exceptionnelle ».

Dès lors, les membres et le personnel de SOS Disparus, dont leur avocate, ont été sommés de quitter les lieux et de fermer les locaux. Les personnes qui comptaient assister à la conférence ont vu leur carte d'identité être dupliquée par la police à l'entrée du bâtiment. De plus, les familles de disparu.e.s ont été malmenées par les forces de l'ordre. L'avocate de l'association a refusé de quitter le bureau. Néanmoins, face à la pression exercée sur sa personne, cette dernière a dû céder et quitter les locaux malgré elle. Sadek Louail, ex-détenu d'opinion, a été arrêté alors qu'il venait assister à la conférence. Il a été libéré après avoir passé plusieurs heures au commissariat de Cavignac.



### La projection-débat du 9 mars

Afin de célébrer la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars, une projection-débat avait été organisée le samedi 9 mars, à 14h, dans les locaux de SOS Disparus - CFDA à Alger. Toutefois, la tenue de cet événement a une nouvelle fois été empêchée par les forces de l'ordre. De la même manière, les forces de l'ordre ont été déployées très tôt le matin afin d'encercler le bâtiment. La femme de ménage a été interpellée

à 7h30 devant l'entrée du bâtiment, avant d'être embarquée dans une voiture noire banalisée. Une fois au commissariat, son sac a été fouillé par la police et cette dernière a subi un interrogatoire, au cours duquel un officier de police lui a posé des questions sur son affiliation à SOS Disparus et à sa présidente. Cette dernière a finalement été relâchée une heure et demie plus tard. Au vu des conversations dont l'employée a été témoin, il semblerait que cette opération visait la présidente ainsi que l'avocate de l'association, et non sa personne. La projection n'aura finalement jamais eu lieu.

### HOMMAGE A FATMA BOUFENIK

Le jeudi 15 février a eu lieu un hommage à Boufenik Fatma au sein des locaux du CPMDH, à Oran. Véritable icône de la ville d'Oran, Fatma Boufenik est une militante aux qualités humaines incontestables, une maîtresse de conférences ainsi que la co-fondatrice de l'association « Femmes Algériennes Revendiquant leurs Droits » (FARD). Le Mouvement Mondial des Femmes Leaders Panafricaines (MMFLP) a désigné Mme Boufenik comme l'une des femmes inspirantes de l'année 2023 en Afrique.



### LES CAFES LITTERAIRES DU CPMDH

De nombreux cafés littéraires et débats ont vu le jour au sein des locaux du CPMDH, permettant

ainsi de sensibiliser la société civile algérienne à des thématiques variées. En sus de ces moments d'échange, le CPMDH met à la disposition de ses visiteurs un éventail d'ouvrages de références, disponibles en plusieurs langues et tous plus intéressants les uns des autres. Le centre propose également des formations permettant aux jeunes chercheuses et chercheurs de développer leurs compétences ainsi que leurs connaissances selon leurs besoins. Si vous êtes intéressés par les formations, merci de vous rapprocher du centre.

### **Mohamed Mebtoul et le système de soins algérien**



Le jeudi 7 mars 2024, le CFDA a invité le fondateur de l'anthropologie de la santé en Algérie en 1991, Mohamed Mebtoul, dans le cadre d'un café littéraire afin de débattre sur la thématique suivante : « Algérie, entre populisme et marchandisation, un système hybride de soins ». Responsable de l'unité de recherche en sciences sociales et santé à l'Université Oran 2, le professeur Mebtoul est venu partager son expertise quant aux enjeux et dynamiques du système de santé en Algérie, laissant place à une discussion captivante et enrichissante.

Mohamed Mebtoul estime que le système de santé algérien est « populiste ». Depuis la fin des années 1970, les dirigeants s'efforcent de mettre en place un système de santé gratuit et universel qui minimise et efface les différences sociales au sein de la société algérienne. Cette politique de santé publique, qui a perduré pendant la succession de plusieurs gouvernements, a donc provoqué la

construction massive d'hôpitaux, de polycliniques et d'autres établissements de santé ainsi que la formation de plusieurs générations de médecins et de techniciens paramédicaux sur le territoire algérien. Toutefois, face à l'endettement du pays dans les années 1980 du fait de la chute du prix du pétrole, les dirigeants ont pris la décision d'ouvrir le secteur de la santé au privé, transformant ainsi la santé en marchandise et le système de santé en un système hybride de soins. Une fois ce système hybride des soins décrit et analysé, Monsieur Mebtoul a illustré ses propos grâce à de nombreux récits tirés de son enquête sur la santé en Algérie.

### **Le paysage migratoire algérien selon Nabila Moussaoui**

Le samedi 30 mars, ce fut au tour de la chercheuse en sciences politiques Nabila Moussaoui d'intervenir dans le cadre d'un café littéraire au CPMDH, cette fois-ci sur la thématique « Paysage migratoire algérien, une réalité complexe ». Lors de ce café littéraire, cette experte en anthropologie des migrations a détaillé en profondeur les dynamiques migratoires en Algérie, offrant ainsi au public une réflexion approfondie sur les enjeux contemporains relatifs à la migration.

Dans le cadre de la rédaction de son quatrième ouvrage sur les migrations, et pour mener à bien ses recherches, l'anthropologue s'est investie au point d'endosser le rôle d'une aspirante à l'exode. Grâce à ce rôle, Mme Moussaoui a recueilli de nombreux témoignages bruts d'individus en quête d'un avenir meilleur. Au sein de cet ouvrage intitulée « Pratiques et cultures dans les régions frontalières », elle a su donner vie à ces récits marqués par la migration en explorant de manière empathique les motivations, les espoirs et les peurs profondes de ces femmes et hommes dans leur recherche d'épanouissement.

Ce moment d'échange a été suivi par la vente de son ouvrage et une séance de dédicace.

### **BREVES**

#### **FORMATION SUR LE DROIT INTERNATIONAL**

---



Entre le 5 et 6 janvier 2024, SOS Disparus a organisé une formation sur le droit international, en collaboration avec l'ONG Riposte Internationale.



Ces sessions étaient dirigées par deux avocats spécialisés en la matière, Maître Ahmine Noureddine et Maître Badi Abdelghani. Cette formation fut l'occasion d'analyser les différents mécanismes internationaux de protection des droits de l'Homme, notamment le fonctionnement du Comité des Droits de l'Homme et de l'Examen Périodique Universel. L'objectif était de consolider les connaissances et compétences collectives afin d'améliorer la défense et la protection des droits fondamentaux. De nombreux avocats et fervents défenseurs des droits humains ont participé à cette formation.

### MOMENT D'ÉCHANGE AVEC LE PARTI POLITIQUE JIL JADID

Le 31 janvier, le parti politique algérien Jil Jadid a reçu la délégation de SOS Disparus, conduite par des mères de disparu.e.s, au sein de son siège à Alger. Cette réunion riche en émotions a permis de revenir sur la douloureuse période des années 1990 en Algérie afin de lutter contre son oubli et l'amnésie nationale, un combat auquel le parti s'engage continuellement.



Au cours de cette réunion, la nécessité de prévenir toute répétition d'une tragédie similaire en Algérie a été soulignée. Les mères des disparu.e.s ont pu partager leur lutte continue et épuisante pour la vérité et la justice en présence de Habib Brahmia (premier secrétaire de Jil Jadid), Meriem Saïdani (membre fondatrice du parti) et Noureddine Oukrif. Le parti a exprimé sa solidarité envers les mères des disparu.e.s et a réaffirmé son engagement continu à contribuer à la recherche de solutions juridiques efficaces pour rendre justice aux victimes de cette tragédie nationale.

### 5 ANS APRES SA CREATION, LA LUTTE CONTINUE POUR LE MOUVEMENT HIRAK

**HIRAK**  
FÉVRIER 2019 – FÉVRIER 2024

A L'OCCASION DU 5ÈME ANNIVERSAIRE DU HIRAK, LES ORGANISATIONS DE LA DIASPORA SE MOBILISENT

**PROGRAMME**

**18 FÉVRIER 2024**  
**MARCHE**  
DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE  
À LA PLACE DE LA BASTILLE  
DÉPART : 14H

**24 FÉVRIER 2024**  
**HIRAK ET POLITIQUE**  
Les Amarres, 24 quai d'Austerlitz  
Paris 13ème  
De 14h à 20h

• Quelles solutions politiques pour l'Algérie ?  
Avec la participation des partis politiques : RCD, UCP, PST, FFS Alternatives

• Apports et rôle de la diaspora pour une transition démocratique par les acteurs de la diaspora militante

**9 MARS 2024**  
**HIRAK ET SOCIÉTÉ**  
Centre Louis Lumière, 46 rue Louis Lumière - Paris 20ème  
De 13h à 20h

• Hirak au féminin avec la participation de l'association Appel Égalité

• Hirak et expressions plurielles : littérature, arts visuels, poésie, musique et chants

UNION POUR L'ALGÉRIE CGADD ADA Collectif des Familles de Disparus en Algérie PADA RIPOSTE LIBERTÉS ALGÉRIE

Afin de fêter l'apparition du mouvement populaire Hirak en février 2019, les organisations de la diaspora algérienne se sont mobilisées à Paris du 18 février au 9 mars. Une marche dans Paris a eu lieu le 18 février, tandis que deux conférences-débats se sont déroulées le 24 février et le 9 mars sur des thématiques comme « Hirak et politique » et « Hirak et société ». Ces moments d'échange ont ouvert la discussion sur des sujets tels que les

solutions politiques potentielles pour l'Algérie, les contributions et le rôle de la diaspora dans la transition démocratique, la place des femmes au sein du Hirak ainsi que le mouvement à travers des expressions artistiques (littérature, musique, etc).

A cette occasion, le CFDA s'est mobilisé aux côtés de l'organisation Agir pour le Changement Démocratique en Algérie (ACDA), du Collectif Groupe Algérie Droit Devant (CGADD), du Comité de sauvegarde de la Ligue Algérienne des Droits de l'Homme (CS-LADDH), de Libertés Algérie, de Riposte Internationale, de Union pour l'Algérie et Pour une Alternative Démocratique en Algérie (PADA). L'entièreté du programme visait à « ranimer » et renforcer la motivation des militants en ce qui concerne leur combat pour l'instauration d'un Etat de droit démocratique, garant des droits et libertés des Algériens.

Ces évènements sont intervenus dans un contexte algérien qui, de nos jours, est marqué par la répression des libertés individuelles et collectives, la fermeture des champs d'expression politique et médiatique, la détérioration des conditions sociales, les difficultés économiques et les décisions géopolitiques désastreuses. A titre d'illustration, le fondateur du parti politique l'Union démocratique et sociale (UDS), Karim Tabbou, a été condamné le 7 mars à six mois de prison avec sursis et au paiement d'une amende de 50.000 dinars pour « incitation à attroupement non armé, outrage à un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions et diffamation ». Ce verdict s'expliquerait par la publication d'une vidéo publiée sur le compte Facebook de l'UDS, dans laquelle l'opposant critiquait l'ingérence de l'armée algérienne au sein des affaires politiques. Pour rappel, Karim Tabbou est aujourd'hui l'une des figures du mouvement de protestation pro-démocratie du Hirak.

## Revue de presse

---

### Mars

[Revue-de-presse-Mars-2024.pdf](#)

### Février

[Revue-de-presse-Février-2024.pdf](#)

### Janvier

[Revue-de-presse-Janvier-2024.pdf](#)

## Contact

---

Email : [cfda@disparus-algerie.org](mailto:cfda@disparus-algerie.org)

Site : [www.algerie-disparus.org](http://www.algerie-disparus.org)

Téléphone : +33 9 53 36 81 14



Notre page Instagram



Notre page Facebook



Notre page LinkedIn



Notre Mémorial Virtuel